



LE BILLET DU SYNDIC



ON



OFF

Mes très chers Foulx,

Par ces lignes et ce dernier InforMex de 2022, je m'associe à l'ensemble de mes collègues de la commune pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Nous avions tendance à dire fin 2020, puis fin 2021, qu'on se réjouissait d'une nouvelle année afin de passer à autre chose et une année « plus mieux bien », comme diraient nos plus jeunes. Rebelotte ! Fin 2022 ; vivement que cette année se termine ! On pourrait même reprendre la célèbre citation d'une vénérée reine (paix à son âme), qui nous parlait d'Annus horribilis. Là, nous en sommes à trois de suite, ça commence à suffire ! (Expression assumée par votre syndic).

Voilà que 2023 ne s'annonce pas forcément sous les meilleurs auspices avec les alertes d'une potentielle pénurie électrique à la fin de l'hiver. Mais nous ferons face et nous adapterons. Restons optimistes !

A propos d'optimisme, la municipalité souhaite faire appel à vous, Citoyens, qui souhaitez vous investir ponctuellement pour la communauté. Nous cherchons des volontaires, des bénévoles, pour reconstituer un groupe chargé de gérer et organiser des événements à Mex. En effet, le marché dominical, la fête du 1^{er} août (souvent fêtée les 31 juillet), Halloween, la distribution des sapins, pour ne citer que ceux-ci, sont autant de moments conviviaux et appréciés par la population, que ce soient les petits ou les grands, d'ailleurs. Si l'organisation de ces animations est déjà gérée par différents groupes, la municipalité verrait d'un bon œil d'investir davantage de moyens « financiers » pour mettre en place de nouveaux événements.

Une enveloppe financière est à disposition, or ce sont surtout les moyens humains qui font défaut, à savoir la force de proposition et la volonté de s'investir pour les autres.

Nous vous invitons donc à vous manifester auprès du greffe et vous proposons de recréer un groupe comme celui qui a existé par le passé et qui était appelé « AniMex ». Cela permettrait de connaître les forces engagées et, en fonction des envies et propositions des uns et des autres, de constituer d'autres événements communautaires.

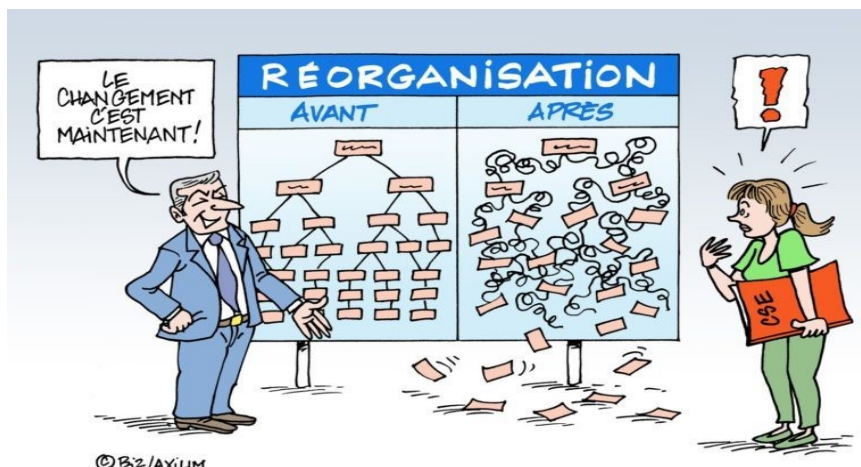
Au sortir d'une période très difficile pour l'organisation de manifestations, je crois que nous avons tous besoin d'en faire un peu plus et de recréer du lien au sein de notre village dont la population a évolué avec l'arrivée de nombreux habitants.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions et nous réjouissons de vous retrouver prochainement.

Avec mes meilleures salutations.



La municipalité se réorganise



Ce n'est pas le printemps, mais la municipalité a souhaité donner un petit coup de neuf dans son organisation. Une « rocade » a eu lieu entre certaines responsabilités municipales.

Ainsi M. Marc Utzinger reprend les dicastères des écoles, de la cantine et de l'accueil de jour; tandis que M. Vincent Flandin sera en charge des bâtiments. Enfin, M. Simon von Oppenheim garantira la bonne organisation des manifestations.

Salles communales et refuge

Dès le 1er janvier 2023, seuls les habitants de la commune seront autorisés à louer les salles communales ainsi que cela est déjà le cas pour le refuge.

Les tarifs ont également été adaptés :

- Salle Villageoise (avec foyer et bar): CHF 250.-
- Salle Arlequin: CHF 120.-
- Supplément pour cuisine: CHF 60.-
- Vaisselle par personne : CHF 5.-
- Refuge du lundi au vendredi : CHF 60.-
- Refuge samedi et dimanche : CHF 120.-
- Carnotzet : CHF 30.-



Nous vous remercions d'adresser les demandes de location à l'adresse électronique suivante: habitants@mex.ch ou par téléphone (021 706 18 00) durant les heures d'ouverture de l'administration communale.



Déchèterie, ordures ménagères et déjections canines

Un village se doit d'être propre afin que chacune et chacun puisse s'y sentir bien...

Par ces quelques lignes, il s'agit de rappeler quelques règles de bienséance et respect mutuel.

La Commune et les personnes qui travaillent à la déchèterie s'emploient à vous aider dans le tri des déchets que vous y déposez. Que ce soit aux heures d'ouverture de cette dernière ou à l'éco-point, nous vous rendons attentifs à respecter les consignes de bonne répartition des déchets. Il est à constater trop souvent, malheureusement, que des journaux se trouvent dans les poubelles publiques ou que des déchets de toutes sortes soient retrouvés dans les bennes et containers de récupération.

D'autre part, les propriétaires de chiens étant de plus en plus nombreux, il leur est rappelé le règlement de police dont les articles 64, 65 et 66 indiquent précisément qu'ils doivent prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ceux-ci de gêner le voisinage public, notamment par leurs aboiements.



En outre, il est à déplorer que des déjections canines se trouvent sur la voie publique, alors même que de nombreuses poubelles destinées à cet usage ont été installées sur le territoire communal.

Fort de ces constats, la municipalité a décidé d'appliquer de manière stricte le règlement communal en dispensant des amendes aux contrevenants dès le 1er janvier 2023.

Plan de ramassage 2023

Pour des raisons d'économie d'énergie et de papier, la municipalité a décidé que le plan de ramassage 2023 ne serait pas distribué à l'ensemble des habitants étant donné que la collecte des ordures ménagères a lieu de manière régulière tous les jeudis entre 8h et 13h.

Toutefois, des exemplaires sous format papier sont à disposition auprès du guichet de l'administration communale et bien entendu, vous pourrez le consulter sur le site internet de la commune ainsi qu'aux piliers publics.



Plongez ou glissez en toute liberté!

Si l'envie vous prend, profitez de quelques activités sportives ou récréatives possibles dans la région!

La patinoire de Penthaz est ouverte depuis le 3 décembre et ceci jusqu'au 19 février 2023.

Afin de marquer la nouvelle année, les bassins de la piscine des Chavannes, à Cossonay, seront ouverts gratuitement au public toute la journée du 7 janvier 2023 (la piscine est fermée en revanche du 24 décembre, à 13h, au lundi 2 janvier 2023). Informations: aspicoss.ch.

Transports publics—lignes de bus TL 32 et 58

Deux arrêts de bus provisoires seront mis en place à la route des Esserts afin d'assurer la desserte de la ligne de bus TL 58 à la suite de la mise en place des nouveaux horaires. Les travaux des arrêts définitifs débuteront au printemps 2023.

En outre, en raison des travaux de construction du tramway, la ligne 32 du réseau TL sera scindée en deux à compter du 9 janvier 2023. Le parcours qui relie Mex, Faraz à Prilly, Galicien sera désormais séparé, à savoir: Villars-Ste-Croix, En Coulaye (Mex, Faraz) —Renens, Avenir et Renens, gare sud— Prilly, Galicien. La liaison entre ces deux parties de la ligne 32 se fera à pied, à travers la gare de Renens (via la passerelle ou le passage sous-voie). Davantage de précisions sur le site: t-l.ch.

Décorations de Noël

En cette période où le mot d'ordre est la restriction de la consommation énergétique, la municipalité a décidé qu'elle ne ferait pas installer de décorations lumineuses de fin d'année, à l'instar de nombreuses autres communes.

Conseil général 2023

Le Conseil général tiendra séances les lundis 19 juin et 11 décembre 2023. D'autres dates pourraient être fixées en fonction des préavis municipaux.



Horaires de fin d'année

L'administration communale sera fermée du 23 décembre 2022 au 6 janvier 2023.

La déchèterie sera exceptionnellement fermée les samedis 24 et 31 décembre 2022.